



intervention Conseil Municipal du 27/09/2012

Affaire n° 1 : approbation du plan local d'urbanisme

Bien entendu les élus EELV voteront pour ce plan local d'urbanisme, auquel ils ont participé activement ; nous avons fait partie du comité de pilotage de ce PLU et étions là aussi dès l'élaboration du PADD qui en fixe les grandes orientations.

Nous sommes évidemment bien conscients de l'importance que l'approbation de ce document revêt pour Saint-Paul puisqu'il va permettre à notre municipalité de gérer de façon plus efficace le territoire.

Il y a 8 mois, lors du vote du PLU, nous avons cependant tenu à exprimer nos attentes qui n'avaient pas trouvé leur traduction dans ce PLU, concernant notamment :

- le **schéma directeur de déplacements doux** que nous proposons dès le PADD parce que le déplacement est une vraie question à la Réunion et parce que cela correspond à une vraie attente des Saint-Paulois ;
- un document pour la **préservation au plan patrimonial des cases et édifices anciens** notamment au centre ville et à Saint-Gilles, tel que préconisé aujourd'hui dans le rapport du commissaire enquêteur (page 6 de la note de synthèse du CM)
- une meilleure en compte du paysage bâti en intégrant la « **charte intercommunale, paysagère, patrimoniale et architecturale pour un cadre de vie de qualité** » qui est ce document de près de 200 pages de préconisations spécifiques pour l'ouest que les communes du TCO ont signé. C'est aussi une des recommandations de **l'Autorité Environnementale qui a exposé un bilan contrasté du projet (comme il est dit dans la note de synthèse du CM à la page 4)**
- Pour nous, l'adoption du PLU par notre conseil municipal ne doit pas être un aboutissement, mais bien une étape vers la transition de notre commune vers la « ville du XXIème siècle », une ville durable, favorisant la cohésion sociale et le développement de chacun.

Aujourd'hui, nous approuverons cependant ce PLU parce-que nous avons bien entendu la réponse qui nous a été faite quant à ces points : ***il n'est jamais trop tard pour bien faire.***

Nous continuerons, nous, à plaider pour une gestion la plus écologique possible du territoire, en continuant à travailler pour ce schéma des déplacements doux, pour la préservation et la reconquête d'espaces boisés, plus largement pour la qualité du cadre de vie qui pourrait se matérialiser, par une desserte améliorée des quartiers en transport en commun, la création de jardins partagés et d'espaces de vie en commun ; nous l'espérons, avec l'ensemble des élus de la majorité.

Mélissa COUSIN,
Conseillère municipale
délégation *urbanisme durable*